

VŒUX 2010 de F6ETI. Dans la rubrique THF de Radio-REF de janvier 2010, j'ai voulu formuler mes vœux en tant que rédacteur de cette rubrique, responsable de la commission THF du REF-Union et radioamateur.

BAT DU TEXTE ENVOYÉ

Trafic en THF

F6ETI, Philippe MARTIN - 10 Impasse Marie-Rose Guillot - 19240 VARETZ
email : f6eti@wanadoo.fr

Quels vœux former en ce début d'année ?

Pour la pérennité de cette rubrique ? Bien plus de contributions, afin que vous ne gardiez pas pour vous ce qui vous paraît banal, pour que cela étonne et attire la curiosité de ceux qui ne connaissent pas ces bandes et les incite à les découvrir en contribuera ainsi à y développer l'activité.

Pour l'activité ? Plus souvent de belles remontées de la propagation et l'envie des radioamateurs de se contacter entre eux au moyen de la radio.

Pour le radioamateurisme français ? Que la France, qui se veut leader dans la prise en compte des questions climatiques et du réchauffement de la planète, se dote d'une administration moins frileuse et moins inspirée par les a priori de certains de ses représentants historiques incontournables afin de donner suite aux nombreuses demandes qu'elle n'a pas encore daigné prendre en compte sérieusement depuis plusieurs années : extension du 50 MHz, ouverture à la bande 70 MHz, ouverture à la bande 3,4 GHz, extension des bandes 1,8 MHz, 7 MHz, et autres indicatifs spéciaux ou modes numériques. Autant de bandes et de possibilités où le radioamateurisme en France est de plus en plus la lanterne rouge des pays européens et de la Région 1.

Ah, pour faire mettre en conformité les indicatifs des balises ou bien pour rappeler à l'ordre de manière intimidante les radioamateurs français via leurs associations parce qu'ils n'ont pas suffisamment répondu en nombre à la déclaration électronique imposée (alors qu'un document papier aurait certainement eu plus de succès), notre « administration » est efficace.

Que penser, lorsqu'on apprend que les documents d'attribution des nouveaux indicatifs de balises sont signés « Pour le Ministre et par délégation, par empêchement du Directeur Général, L'adjoint à la Chef du Service des Technologies de l'information et de la Communication » ?

Eh bien, que «notre « administration » devrait fournir des adjoints à l'adjoint à la chef du service pour prendre en compte et donner suite aux demandes des radioamateurs français.

Bonne année et bon trafic quand même !

TEXTE PUBLIÉ...

(Le texte initial avait été envoyé à la rédaction le 22/12, et le BAT reçu et validé le 23/12. À aucun moment la rédaction de R-REF n'a réagi à ce texte. Ce n'est qu'au moment du BAT final de R-REF, le 07/01, que la présidente en a pris connaissance et m'a informé qu'elle ne pouvait pas laisser publier ce texte en l'état.)

Trafic en THF

F6ETI, Philippe MARTIN - 10 Impasse Marie-Rose Guillot - 19240 VARETZ
email : f6eti@wanadoo.fr

Quels vœux former en ce début d'année ?

Pour la pérennité de cette rubrique ? Bien plus de contributions, afin que vous ne gardiez pas pour vous ce qui vous paraît banal, pour que cela étonne et attire la curiosité de ceux qui ne connaissent pas ces bandes et les incite à les découvrir et contribuera ainsi à y développer l'activité.

Pour l'activité ? Plus souvent de belles remontées de la propagation et l'envie des radioamateurs de se contacter entre eux au moyen de la radio.

Pour le radioamateurisme français ? Que notre administration veuille bien prendre en compte nos attentes exprimées depuis plusieurs années : extension du 50 MHz, ouverture à la bande 70 MHz, ouverture à la bande 3,4 GHz, extension des bandes 1,8 MHz, 7 MHz, autorisation de nouveaux modes numériques, etc... Autant de bandes et de possibilités où les radioamateurs français détiennent de plus en plus la lanterne rouge des pays européens et de la Région 1. Notre administration a reconnu la représentativité de nos associations pour rappeler aux radioamateurs français l'obligation de la déclaration de PAR, souhaitons qu'elle ait la même position lorsqu'elle examine les dossiers présentés par ces mêmes associations.

Bonne année et bon trafic quand même !

(texte initial de F6ETI, modifié au BAT final par le directeur de publication)

Ce que j'en pense, pourquoi je me révolte et me rebelle ?

Je n'ai pas œuvré depuis 20 ans au sein de la commission THF pour en arriver là.

Depuis plus de sept ans maintenant, nous n'avons pas progressé. Le temps perdu ne se rattrape pas.

À une époque, antérieure, il y avait régulièrement des réunions de concertation entre la tutelle et les associations. Elles faisaient l'objet d'une convocation, d'un ordre du jour et d'un compte-rendu. Quoi qu'on puisse en penser, elles avaient le mérite d'exister, et de maintenir les relations entre toutes les parties.

N'en déplaise à certains, le fait d'avoir des « responsabilités » ne doit pas empêcher d'avoir son propre avis, de l'exprimer et de manifester, le cas échéant, son mécontentement et son désaccord en tant que radioamateur et citoyen français.

Le politiquement correct, l'hypocrisie, la langue de bois, la servilité et courber l'échine ont leurs limites.

Tout cela m'inspire cette image reçue un jour sur Internet. Grossière peut-être, elle résume bien la situation que nous vivons...



Et pendant ce temps là, des administrateurs(trice) et membre du bureau, des membres de le commission des statuts du REF-Union, s'adonnent lugubrement à empêcher et retarder la mise en place de nouveaux statuts décidée en A.G.

« Ces gens là », has-been pour la plupart, n'ont que faire de l'activité, de la défense des bandes, des relations internationales, de l'évolution du radioamateurisme.

(BAT = Bon à tirer, dernière étape avant impression)